

Comité de Pilotage local n° 2 des sites Natura 2000 FR9400603 « Rivière de la Solenzara » et FR9410109 « Aiguilles de Bavella »

20 février 2015

**Communauté de Communes de l'Alta Rocca (CCAR)
Salle des fêtes de LEVIE (2A)**

--

Compte-rendu

Présents :

LECCIA	Sébastien	OEC	0495481178	leccia@oec.fr
MARCELLESI	Pierre	Président de la CCAR Maire de SARI- SOLENZARA		
TOMA	Jean			
SALOMON	Jean	Sous-préfet de Sartène	0495111261	jean.salomon@corse-du-sud.gouv.fr
MATTEI	Patrice	Elu de QUENZA	0681479648	pat.mattei2a@orange.fr
RECORBET	Bernard	DREAL de Corse	0495517980	bernard.recorbet@developpement-durable.gouv.fr
VINCENTI	Virginie	DREAL de Corse	0495517981	virginie.vincenti@developpement-durable.gouv.fr
PROFIZI	Patrick	SIVOM Bavella		
GIORGI	François	Elu de ZONZA		
AGOSTINI	Henri-Paul	Maire de ZONZA		
MINCHELLI	Santa	PNR de Corse	0618460689	santamin@orange.fr
PERALDI	Pauline	PNR de Corse	0671664854	pperaldi@pnr-corse.fr
CHARRIER BAUDAT-	Jessica	CEN Corse	0632334681	jessica.charrier@espaces-naturels.fr
FRANCESCHI	Julien	CEN Corse	0630866691	jbaudat.franceschi@espaces-naturels.fr
FRESI	Laura	CCAR Fédération de Pêche de Corse		federation.peche.corse@wanadoo.fr
D'ORNANO	Cathy			
KEYSER	Mathieu	ONEMA	0622690830	mathieu.keyser@onema.fr
TORRE	Maddy	PNR de Corse	0495517913	mtorre@hotmail.fr
SANGES	Véronique	CCAR		
FERRU	JL	ONF		
CASALTA	Thomas	Agence VISU	0628503294	t.casalta@agencevisu.com
SEINERA	Samy	Agence VISU	0604671534	s.seinera@agencevisu.com
AUDEVAL	Hubert	CORSEXPERTISES	0609390405	contact@corsexpertises.com

Excusés : Patrick MARTIN (ONCFS), Sylvain LAUX (DDTM 2A), Laetitia HUGOT (CBNC).

Introduction des élus et de M. le sous-préfet :

Pierre MARCELLESI, président de la CCAR, présente le contexte de la réunion, qui s'inscrit comme un rapport d'étape, d'une démarche qui au-delà des dossiers, doit permettre de décliner de manière effective un certain nombre d'actions sur le territoire.

Il rappelle que Natura 2000 reste une thématique transversale très opportune, qui permet de rassembler techniciens et élus de diverses communes, pour œuvrer au développement et à la préservation d'un même territoire.

Jean SALOMON, sous-préfet de Sartène, se félicite de l'activité de la démarche Natura 2000 au sein de ces collectivités, l'élaboration de ces DOCOB(s) représentant une nouvelle étape qui s'inscrit dans le prolongement des travaux qui sont effectués depuis 2012 pour la gestion du plateau du Cuscione.

MM. les élus des communes de QUENZA et SOLENZARA, co-présidents du COPIL, complètent le propos en rappelant le bien fondé de la coopération entre leurs communes, qui se matérialise ici sur des problématiques transversales et intérêts communs.

Ordre du Jour :

Sébastien LECCIA, chargé du suivi des sites Natura 2000 à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) rappelle le rôle d'appui et d'assistance joué par sa structure auprès de la collectivité et expose ensuite l'ordre du jour :

- Validation du diagnostic, sous réserve de la prise en compte des remarques qui ressortiront de la présente réunion ;
- Approche des objectifs de développement durable et réflexion autour des possibles leviers d'actions sur les 2 sites ;
- Annonce d'une phase de Groupe de Travail pour la première quinzaine de mars ;
- Questions diverses.

Présentation du diagnostic par l'Agence VISU et le cabinet Corsexpertises :

Le diagnostic est présenté. Au fil de la présentation un certain nombre de remarques sont formulées. Celles-ci sont compilées dans le tableau suivant.

Nom (Organisme)	Remarques	Conséquences pour le DOCOB
P. MARCELLESI (CCAR)	Question de la connaissance des causes du mauvais état de certaines zones forestières pourtant circonscrites par un plan de gestion.	- Identifier les causes et intégrer des mesures dans le cadre du DOCOB
Jean TOMA (Maire de Solenzara)	La rivière Solenzara semble peu poissonneuse depuis quelques années.	- Mettre en œuvre une étude sur la souche génétique. - Question du braconnage à clarifier - Envisager une réintroduction ?
C. D'ORNANO (Féd. de pêche)	Au contraire, la Fédé de pêche note un bon retour des pêcheurs sur cette rivière.	
Bernard RECORBET (DREAL Corse)	La question de la quantité n'est pas forcément la question centrale, il faudrait développer davantage sur la connaissance de la souche, l'espèce endémique étant peu à peu soumise à des gènes intrants affaiblissant la qualité de la souche.	
ONF	Remarque sur la dégradation des panneaux et barrières au niveau des accès aux pistes forestières. L'été on ne note pas de circulation sur les pistes. L'ONF fait des patrouilles et verbalise le cas échéant.	
	L'ONF réalise des comptages de véhicules : entre 350 et 400 véhicules au col/jour ; en bas 500 également. Soit environ 1000 véhicules/jour.	
	L'ONF confirme le risque en cas d'incendie vis-à-vis des promeneurs.	
J. SALOMON (Sous-préfet)	Question du stationnement sauvage et de la problématique incendie. Il faut noter la difficulté de faire passer les messages. Aujourd'hui le hameau de Bavella est en cours de traitement. Demain la volonté de porter l'action avec des actions de signalisation et peut être un autre échelon qui risque d'impliquer des moyens coercitifs.	
	Question risque incendie et baladeurs : mise en place de dispositifs pour le signalement des personnes pratiquant le canyoning afin de quantifier et de localiser les personnes en cas d'incendie.	
Bernard RECORBET (DREAL Corse)	Remarque sur le doc (forme) : Des généralités pourront être mise en annexes (à voir plus tard).	
	Il faudrait cibler des objectifs essentiels : 1/. Conservation du Gypaète barbu : Demande au PNR de Corse des précisions notamment sur la chronologie des disparitions. Le Gypaète est appelé à disparaître d'ici 2025 si rien n'est fait, alors que l'espèce est présente depuis très longtemps (présence de fossiles) ce qui explique le recours possible à une réintroduction. Précisions : il y avait 2 couples en Corse-du-Sud dont un à Guagnu.	

	<p>2/. Question du mouflon qui est liée au Gypaète au regard du lien en termes de ressources trophiques qui amène leur zone de répartition à se croiser. Elevage en cours et lâchers prévus un peu au Nord de Bavella. Espèce qui est de moins en moins farouche notamment vis-à-vis des randonneurs</p> <p>3/. Chiroptères : la conservation de l'habitat forestier et la gestion du risque incendie figure des éléments prépondérants des objectifs de conservation des 20 espèces présentes. C'est de plus également valable pour la Sittelle corse.</p> <p>4/. Noter que le canyonisme ne semble pas être un souci majeur vis-à-vis de Natura 2000. Les zones favorables au canyonisme ne sont généralement pas favorables aux espèces. Pour l'Escalade, un équilibre est susceptible de s'être créé. La question du freelance est à surveiller pour que des voies ne soient pas créées sur des zones sensibles.</p> <p>5/. Problématique des hélicoptères qui se rapprochent de plus en plus et survolent à basse altitude les zones de nidification du Gypaète et les zones à Mouflons.</p> <p>6/. Truite corse : problème de la pollution génétique.</p>	
Maddy TORRE (PNR de Corse)	Conventions signées avec l'armée en ce qui concerne le survol des Zones de Sensibilité Majeure Gypaète barbu	
J. SALOMON (Sous-préfet)	<p>Question des hélicoptères : il est difficile de faire de la surveillance et la répression est difficile à mettre en œuvre.</p> <p>Question des Drones : le survol de l'espace public est interdit.</p>	
P. MARCELLESI (CCAR)	Drones : une grande partie des surfaces sont en espaces privés qui pose la question de la réglementation.	
P. PERALDI (PNR de Corse)	Les Loisirs aériens deviennent une des priorités de la nouvelle charte du PNRC.	
Bernard RECORBET (DREAL Corse)	Au titre des nouvelles pratiques sportifs : le base jump qui est susceptible de porter atteinte aux rapaces comme il porte atteinte au Balbuzard pêcheur à Capu Rossu.	- Nécessité d'anticiper les nouvelles pratiques
P. MARCELLESI (CCAR)	Question de la méthode utilisée pour la connaissance de l'état de conservation.	
Bernard RECORBET (DREAL Corse)	Question de la qualification de l'état des populations de Cerfs, sachant que c'est une espèce réintroduite.	- Prendre attachement des Grands Ongulés de Corse
Maddy TORRE (PNR de Corse)	Question du Gypaète : antinomisme quant à état de conservation de l'espèce et état du site, vu que même si le site est favorable, l'espèce a fini par disparaître...	

Bernard RECORBET (DREAL Corse)	Question de la priorisation des espèces à voir au cas par cas en partant du principe que le Gypaète, le Mouflon et le Cerf (...) sont prioritaires alors que les insectes ou les amphibiens présentent moins d'enjeux sur le site. Il faut se fixer des priorités, on ne peut pas tout traiter de la même manière.	
Jean TOMA (Maire de Solenzara)	Attention à ne pas se limiter à la Corse-du-Sud concernant la vallée de la Sulinzara, car la rivière a deux rives.	

Avis de modification du COPIL :

Virginie VINCENTI, chargée des questions Natura 2000 à la DREAL de Corse, rappelle que le CEN de Corse n'était pas membre du COPIL initialement. Or au regard de ses compétences et de ses travaux, il apparaît nécessairement comme un interlocuteur privilégié. Il est donc ajouté à la composition du présent COPIL.

Julien BAUDAT-FRANCESCHI rappelle brièvement que le CEN de Corse (ex-amis du parc), mène entres- autres, la fiche action qui consisterait à créer une potentielle aire protégée sur le Plateau du Cuscunu, dont le périmètre Natura 2000 intersecte avec celui de Bavella.

Avant de clore la réunion, Virginie VINCENTI présente brièvement le nouveau dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 et la volonté de la DREAL de communiquer à ce sujet (brochure).

Prochain COPIL prévu : première quinzaine d'avril 2015.